



Adultère de mon mari avec une femme mariée

Par **Fatemah**, le 11/09/2016 à 16:57

Bonjour,

Je suis mariée depuis 1 an. Je n'ai pas d'enfant. J'ai compris que mon mari est en liaison avec une femme mariée. Il a toujours caché SMS et relation téléphonique. J'ai compris qu'il lui téléphone pendant qu'il n'est pas chez nous. Est-ce que je peux me plaindre de lui ?

Je suis étrangère, j'ai une carte séjours 1 an.

Mon mari m'a dit : >

Il l'a connue pendant 6 ans. L'époux de cette femme connaît mon mari.

Je suis sûr qu'il ne sait pas que sa femme est en contact avec mon mari.

Je souffre beaucoup. Il me fait peur pour mes papiers. Je veux rester en France.

Aidez-moi s'il vous plaît.

Par **youris**, le 11/09/2016 à 17:13

bonjour,

si vous divorcez, vous risquez de perdre votre titre de séjour conjoint de français.

votre mari a le droit d'avoir des relations téléphoniques avec qui il veut en particulier avec des amies du sexe féminin.

salutations